EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 9 au 13 mai 2016**

**RENCONTRE ENTRE LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LES EURODÉPUTÉS DES RUP EN MARGE DE LA SESSION PLÉNIÈRE DU PARLEMENT EUROPÉEN :** Le 10 mai dernier, les députés européens des RUP ont rencontré le Président de la Commission européenne, Jean-Claude JUNCKER, et le Vice-Président de la Commission européenne, Jyrki KATAINEN. Les eurodéputés ont communément défendu la nécessité d’une pleine mise en œuvre par la Commission européenne de l’article 349 du Traité sur le fonctionnement de l’Union européenne et ont demandé à la Commission de tirer toutes les conséquences du récent arrêt de la Cour de Justice de l’Union européenne (affaires jointes C 132/14 à C 136/14) qui est venu étendre le champ d’application de cet article. M. Juncker s’est déclaré très satisfait de la décision de la Cour, car celle-ci lui permet d’être plus libre pour apporter des réponses adaptées aux situations particulières des RUP. Pour ce qui est de la pêche, les députés ont demandé expressément que soit autorisé, aussi rapidement que possible, le renouvellement de la flotte dans les RUP. Par ailleurs, ils ont insisté sur les craintes du secteur agricole des RUP face à la multiplication des accords commerciaux et ont demandé, de nouveau, l’inclusion d’un volet RUP dans les futures études d’impact de la Commission. Les eurodéputés ont également réitéré la demande d’exclusion des sucres spéciaux des accords de libre-échange à venir. De plus, l’idée de la création d’une instance de niveau politique capable de représenter les RUP a été exprimée. M. JUNCKER a affirmé sa volonté de coopérer avec le Parlement européen pour soutenir le développement et élaborer la nouvelle stratégie des RUP. Pour ce faire, il propose que des réunions régulières soient organisées, notamment avec les Commissaires concernés par le sujet tels que Mme CRETU (Commissaire à la Politique Régionale), Mme MALSTRÖM (Commissaire au Commerce) et M. VELLA (Commissaire à l’environnement, aux affaires maritimes et à la pêche). Le Président de la Commission européenne a déclaré soutenir le projet pilote des députés « Initiative RUP – emplois verts et bleus ». Ce projet vise à promouvoir la création et le développement de PME innovantes actives dans le domaine de l’Economie verte et bleue, un secteur économique créateur d’emplois. Afin d’être mis en œuvre le projet doit encore est approuvé par le Parlement européen. Jyrki KATAINEN, Vice-Président de la Commission européenne, a détaillé les possibilités offertes par le Fonds européen d’investissements stratégiques du plan JUNCKER pour soutenir les investissements dans les RUP. Il a souligné la pleine disponibilité de ses services ainsi que de la banque européenne d’investissement pour faciliter le financement de projets dans les RUP ainsi que pour l’assistance technique nécessaire. Les députés des RUP et le Président de la Commission européenne ont convenu de la nécessité de maintenir un dialogue renforcé tout au long de cette législature.

**LE PARLEMENT EUROPÉEN SOUTIENT LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES AVEC LE MERCOSUR, MAIS ALERTE SUR LES RISQUES POUR L’AGRICULTURE :** Un grand nombre de députés ont réaffirmé leur soutien aux négociations de libre-échange entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, le Venezuela n'étant pas impliqué dans les négociations de libre-échange), lors d'un débat en plénière mardi 10 mai, mais en insistant sur la nécessité de protéger l'agriculture européenne. La commissaire au Commerce, Cecilia Malmström, a, elle, insisté sur les gains résultant d'un accord de libre-échange UE/Mercosur, qui permettrait d'économiser chaque année 4 milliards d'euros de droits de douane. « L'échange des offres a été préparé avec une grande prudence », a-t-elle assuré, précisant que la Commission avait pris en compte les conclusions des deux études d'impact sur le secteur agricole effectuées en 2011 pour calibrer l'offre de l'UE. « L'UE et la Commission sont conscientes du fait qu'il y a des intérêts offensifs très forts de la part du Mercosur, mais il y a aussi des intérêts défensifs dans le secteur agricole », a-t-elle ajouté, promettant une nouvelle étude d'impact sur la durabilité, sur l'impact économique et sur les droits de l'homme ainsi qu'une une étude sur l'impact cumulatif des accords de libre-échange sur l'agriculture. Mme Malmström a assuré de la disposition du Mercosur à améliorer son offre au fil des négociations. La Commission européenne a confirmé, mercredi 11 mai, l'échange d’offres sur l'accès au marché couvrant les marchandises, les services et les marchés publics. Il s'agit du premier échange d'offres depuis 2004 dans le cadre de ces négociations de libre-échange lancées en 1999, gelées en 2004, puis relancées en 2010. Les deux parties vont maintenant examiner plus en détail les offres, puis se retrouver au niveau des négociateurs en chef, avant la pause estivale pour faire un bilan des négociations et préparer un calendrier des réunions au second semestre 2016, précise la Commission.

**ADOPTION DU RAPPORT D’INITIATIVE CONSACRE AUX NOUVEAUX INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE DE COHESION :** Par l'adoption en séance plénière (595 pour, 63 contre, 13 abstentions), le mardi 10 mai dernier, d'un rapport d'initiative consacré à l'utilisation des instruments de développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) et de l'investissement territorial intégré (ITI), les eurodéputés appellent les États membres à mettre fin à leur relative méfiance vis-à-vis des collectivités territoriales et de mieux les intégrer dans l'utilisation de ces deux nouveaux instruments de la politique de cohésion. Les parlementaires invitent la Commission et les États membres à soutenir les localités et les régions par des formations et des services de conseil à destination des plus petites entités en particulier, afin de limiter la discrimination territoriale. Ils demandent à la Commission de dresser un tableau européen des pratiques et à les ventiler de la façon la plus large possible, notamment par des plateformes en ligne. Les parlementaires encouragent par ailleurs les entités administratives de petite taille à se regrouper en vue de rationaliser les ressources afin de tirer au mieux des possibilités de ces instruments. En outre, les eurodéputés considèrent que le DLAL et l’ITI devraient être étendus aux zones urbaines et périurbaines et devraient, par conséquent, faire partie intégrante des stratégies de développement urbain, en particulier dans la coopération transfrontalière.

**LE PARLEMENT EUROPEEN SE PRONONCE SUR LE RETARD PRIS PAR LA POLITIQUE DE COHESION :** La Commission européenne est invitée par les eurodéputés, par le biais d'une résolution d'actualité adoptée le mercredi 11 mai (546 pour, 73 contre, 62 abstentions) portant sur le retard général constaté de la mise en œuvre de la politique de cohésion 2014-2020, à entreprendre une série d'actions en vue d'accélérer la mise en œuvre de la politique de cohésion. En substance, la résolution invite la Commission à mener une évaluation sur la mise en œuvre de la politique de cohésion, afin de cibler, d'une part, les voies pour garantir son accélération, et, d'autre part, de tirer les enseignements dans le cadre des discussions entamées sur la politique de cohésion au-delà de 2020. Un point soulevé par les parlementaires porte sur la combinaison des fonds ESI avec le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FESI), en lien avec la présentation par la Commission, le 22 février dernier, de la communication sur les nouvelles orientations en vue d'associer au mieux ces deux fonds, ceci afin de créer un effet de levier et de tirer profit du plan Juncker.

**LE COPA-COGECA S’OPPOSE AUX MESURES PREVUES DE GESTION DU MARCHE DU SUCRE :** Les organisations agricoles de l'UE ont appelé, mercredi 4 mai dernier, la Commission européenne à renoncer à proposer, comme elle compte le faire fin mai, des mesures exceptionnelles d'approvisionnement du marché du sucre. La Commission envisage d'autoriser l'importation de sucre et la reconversion de sucre hors quota à hauteur de 300 000 à 400 000 tonnes. Lors d'une réunion des experts des États membres le 28 avril, le projet n'a pas obtenu la majorité nécessaire. La Commission prévoit de soumettre à nouveau le texte aux experts le 26 mai. Elle redoute un manque de sucre à la fin de l'été ou au début de l'automne. En février dernier, les industries utilisatrices de sucre de l'UE (CIUS) avaient incité la Commission à prévoir des mesures pour éviter une « crise de l'approvisionnement » cet été. Elles faisaient valoir que l'augmentation de 650 000 tonnes à 1 350 million de tonnes du volume maximal de sucre blanc hors quota pouvant être exporté sans restitution pour la campagne de commercialisation 2015/2016 était venue trop tôt, compte tenu de l'incertitude pesant sur le niveau des importations. Et début mars, les fabricants de sucre (CEFS) et betteraviers (CIBE) européens s'étaient inquiétés des appels en faveur de telles dispositions qui risquent de peser sur les prix à moins de 18 mois de l'abolition du régime des quotas. « Des mesures exceptionnelles de gestion du marché du sucre ne nous paraissent pas justifiées » compte tenu du bilan prévisionnel du marché, « d'autant que des incertitudes existent sur le niveau de consommation comme lors de la campagne précédente », soulignent les organisations et coopératives agricoles de l'UE (Copa-Cogeca) dans une lettre adressée le 3 mai à Peter Power, chef de cabinet du commissaire européen Phil Hogan. L'accès des pays tiers au marché européen du sucre a doublé en dix ans en raison des nombreuses concessions octroyées dans les accords commerciaux bilatéraux, note également le Copa-Cogeca.

**PRISE EN COMPTE DE L’AGRICULTURE DANS LES OBJECTIFS DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE :** Les ministres de l'Agriculture des États membres de l'UE vont débattre, le mardi 17 mai prochain, de la prise en compte du secteur agricole dans les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'UE après 2020. Le commissaire européen à l'Action pour le climat et à l'Énergie, Miguel Arias Canete, participera au débat au sein du Conseil Agriculture, mais cet échange de vues ne devrait pas donner lieu à des conclusions formelles. Les secteurs de l'agriculture et de l'affectation des sols, changement d'affectation des sols et foresterie ne sont pas couverts par le système communautaire d'échange de quotas d'émission. Mais ces secteurs devront participer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le 'cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030'. Des propositions législatives de la Commission sont attendues sur ce dossier le 29 juin. L'accord de décembre 2014 des chefs d'État et de gouvernement de l'UE prévoit en effet qu'une stratégie pour la prise en compte des émissions liée à ce secteur soit élaborée avant 2020 dès que les conditions techniques le permettront. Trois options sont sur la table pour prendre en compte ces émissions: (i) maintenir l'utilisation des terres en dehors des efforts de réduction des émissions de CO2 et comptabiliser séparément celles liées à l'agriculture ; (ii) créer des objectifs européens pour l'utilisation des sols, y compris dans le secteur agricole, ce qui permettrait d'y intégrer des systèmes de gestion de l'utilisation des sols ; (iii) créer un grand pilier agriculture et utilisation des sols, dans lequel les émissions agricoles pourraient être en partie compensées par l'absorption de CO2 dans les sols pour la comptabilisation des objectifs nationaux. La première option et la troisième option sont celles qui semblent avoir la préférence des États membres, à ce stade.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 16 AU 20 MAI 2016**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi**  **16/05** |  |  |  |  |
| **Mardi**  **17/05** |  |  | Conseil Agripêche :   * Bien-être animal * Agriculture et climat * Situation du marché |  |
| **Mercredi**  **18/05** |  | Conférence European Maritime Day – Tuku, Finlande |  |  |
| **Jeudi**  **19/05** |  | Conférence European Maritime Day – Tuku, Finlande |  |  |
| **Vendredi**  **20/05** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |